



3794 - Usage du placenta humain dans le traitement du cancer

question

Question : Ce couple attend l'arrivée prochaine d'un nouveau-né et voudrait conserver le placenta et l'enveloppe puisqu'il a été découvert qu'ils peuvent servir dans le cadre du traitement de certains cancers. Est-il permis en Islam ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La question a été soumise à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Sahih al-Outhaymine en ces termes : **Comment juger la conservation du placenta pour l'utiliser dans le traitement du cancer et l'enlèvement des rides du visage ?**

Voici la réponse de son éminence : **Il semble qu'il n'y ait aucun inconvénient, si l'efficacité en est prouvée .**

Question

Peut-on appliquer dans ce cas la règle selon laquelle tout morceau prélevé d'un vivant est assimilé au mort ?

Réponse

Le cadavre humain est propre (rituellement).

Question

Si ces restes s'avèrent inutiles, faut-il les enterrer et où les jeter n'importe où?

Réponse

Il paraît que c'est comme les ongles coupés et les cheveux rasés. Allah le sait mieux